



Voilà ce qui, pour nous, fait la noblesse de la politique :

- C'est être attentif à tous les citoyens, quel que soit leur âge, même et surtout s'ils ne sont pas du même avis que nous.
- C'est consulter les personnes chaque fois qu'il y a une décision municipale à prendre sur leur mode de vie, leur habitat, leur ville...
- C'est donner sa place à l'opposition pendant les séances du conseil municipal : ce n'est pas l'attaquer sans arrêt avec un arrière fond de conseillers municipaux de la majorité qui ricanent, qui rigolent ou jouent avec leur Ipod. (Nous osons espérer que quelques uns ont honte de leur chef de file).
- C'est prendre le temps de la réflexion pour tous les gros dossiers qui engagent les finances locales.
- C'est être modeste et au service des habitants.

**Françoise PERROUD
 et Jean Claude EYRAUD**



Françoise Perroud et Jean-Claude EYRAUD conseillers municipaux d'opposition sont à votre disposition.

Directrice de la publication : Cécile LEROUX

Imprimé par nos soins. Faites tourner, ne pas jeter sur la voie publique.

Pour tout contact : LEROUX, 37 chemin Les Hauts de Valbonne 05000 GAP

Blog : jceyraud.blogspot.com

BREVES DE CONSEIL

Le maire a attribué un local de 8m² aux syndicalistes de Solidaire qui manifestaient avec une banderole « un local pas un bocal » ! Ils invitent la population à son inauguration qui va durer de 15 jours à 3 semaines car ils ne peuvent accueillir que 3 personnes à la fois...Par contre parallèlement, il a attribué 25m² à la CGC.

Il accueille les deux nouveaux conseillers : Vanessa Picard et Jean-Pierre Jaubert qui remplacent Bernard Jaussaud et Marie Bouchez. Il souhaite bon courage aux deux sortants pour leurs mandats et leur rappelle qu'il compte sur eux pour la subvention du conseil régional pour la patinoire...

Suite à la demande des commerçants (notamment les cafetiers) de la place Jean Marcellin, Jean-Claude et Françoise ont demandé au maire ce qui était prévu pour améliorer les rues et place du centre ville. Il a répondu que ce n'était pas d'actualité et que les travaux seront étalés sur 3 ans.



Sur la demande d'avoir un chiffrage sur les travaux réalisés dans les différents cantons, le maire refuse de nous le donner car il est équitable pour tous les cantons ! Il nous a semblé pourtant que le canton centre bénéficiait en ce moment de toutes les attentions, n'y aurait-il pas des élections cantonales prochainement ?

Sur l'usine Badin que le théâtre de la Passerelle va aménager en résidence pour les artistes, le maire déclare qu'ils n'ont pas d'assurance de subventions pour financer cet équipement, il ajoute qu'ils ont à peine 750 000€ sur 950 000€...On croit rêver : lui qui a 600 000€ sur 16 000 000€ pour financer sa patinoire ?

Un membre de l'opposition demande si l'on a prévu d'insonoriser les cantines dans les travaux d'agrandissement et d'amélioration qu'on va voter et ne bronchent pas quand l'adjoint à l'éducation leur répond qu'il y a certaines cantines où les enfants ne font pas de bruit et d'autres où c'est insupportable quelque soit l'insonorisation. Hypothèses de monsieur Daroux : c'est peut être l'encadrement de plus en plus restreint d'après nos informations, ou bien certains quartiers (lesquels d'après vous ?)...

Une demande qu'un inventaire des biens de la commune soit donné aux conseillers est acceptée. En effet en ce moment on vend tous les bijoux de famille, on se demande pourquoi ?

Jean-Claude EYRAUD et Françoise PERROUD s'inquiètent du manque de personnels dans certains services : Le Maire reconnaît qu'il y a un problème dans les transports et la propreté urbaine, mais il pense que c'est ponctuel et que cela va s'arranger.

Jean-Claude rappelle tous les acquis du personnel après la grève des transports d'il y a 2 ans, il craint qu'il y ait de nouveau des grèves.

Il se fait traiter d'agitateur très violemment et c'est la fin du conseil...

UNE AFFAIRE QUI PATINE ou COMMENT RESTER DE GLACE DEVANT UNE DEPENSE DE 16 MILLIONS TTC

L'affaire aurait pu commencer comme cela.

Cela se passait au Pub, en salon particulier, il y a quelques années. Plusieurs édiles de haut niveau et entrepreneurs des Alpes (Hautes & Basses), prenaient un drink en discutant d'un gros projet. Lorsque le garçon demanda : « Pour le gin, glace pilée ? ». Quelqu'un pouffa de rire et tous les autres aussi !!! C'était vraiment rigolo !

Aujourd'hui, on ne rit plus : nous voilà dans la panade avec ce gros projet de patinoire.

Le maire nous avait déjà fait le coup de l'autoroute, puis le coup du contournement, enfin le coup du centre commercial Pompidou-Carnot et de la ZI de Lachaup. Maintenant nous avons le coup (coût) de la patinoire (1).

A chaque fois il s'agit de projets techniques pas mal ficelés, d'estimations assez fantaisistes et de financements incomplets ET incertains.

J'ai envie de dire : « Mais pourquoi NOUS ? » Qu'est-ce que nous avons fait pour mériter une municipalité comme ça ? Tout de même il y a bien d'autres villes moyennes préfectures, en France, où ça se passe bien ? Comment se fait-il que des gens



sensés, voire intelligents, puissent engager un projet de 16 millions d'euros TTC alors qu'ils ne savent même pas comment ils vont financer ! La seule chose qui est sûre au 1^{er} coup de pioche donné le 4 octobre, c'est qu'on a seulement réuni 26% de la somme ! Et si le Conseil général ne veut pas augmenter sa participation, si le Conseil Régional ne répond pas, si l'Europe ne donne rien ...vous savez qui mettra la main à la poche pour les 12 millions restants : cela fera 300 euros à payer pour chaque gapençais y compris les nourrissons ! Ce n'est vraiment pas rigolo.

Savez-vous qu'il y a des travaux qui ont été arrêtés bien avant d'être achevés par manque de financement ? En Ile de France, je me souviens d'un grand pont tout neuf en pleine campagne, qui n'a jamais vu passer de voitures et qui n'en verra jamais passer. Pourquoi est-ce que je vous raconte ça ? Comme ça, une idée, une prémonition peut-être ?

Ce qui est envisagé pour les patineurs est « abracadabrantique ». Non seulement c'est une gabegie mais c'est aussi une injustice envers les autres sportifs, sans parler des musiciens, chanteurs, danseurs, artistes, et autres joueurs de bridge... Je connais des groupes de théâtre, musiciens, chorales et autres joueurs qui seraient très heureux d'avoir une salle régulière, juste pour répéter !!

Je voudrais donc qu'on réponde à cette question : les autres clubs et associations sportifs ou non, ont-ils bénéficiés ou bénéficieront-ils de la même manne financière ? C'est-à-dire : 16 millions d'investissements pour leurs installations et 500 000 euros de déficit annuel d'exploitation, par tranche de 1000 adhérents ? Comment ? Je n'entends pas très bien la réponse.

Ne restons pas inactifs devant cette histoire ENORME.

Répondons en masse à la consultation sur cette décision municipale (bulletin dans le mini dépliant). Il y a des urnes pour recueillir vos réponses à :

**« Échangeons le monde » 17, rue Jean Eymard
La « Pension du Content » 3, rue du Content**

Par ce petit exercice de démocratie locale, nous saurons ce que les habitants de Gap et des environs pensent réellement de cette affaire.

(1) Voir le mini dépliant « trop chère patinoire ».

CONSULTATION SUR LA PATINOIRE

- « A Lesbros son conseil général, à Didier sa patinoire, aux gapençais la facture ! »
- « On est déjà assez pauvre. J'en aurai plus besoin pour mon lycée » (16 ans)
- « Je suis très âgée, non imposable, ma retraite à peine me suffit pour vivre »
- « Comment comptez-vous financer cette patinoire ? Nos impôts vont grimper... »

Lus sur des bulletins de vote sur la consultation sur le projet patinoire.

Premier dépouillement de 135 bulletins

5 pour, 1 sans avis, 129 contre.

Sur les 129 contre, 28 sont non identifiés (ni nom, ni adresse)

Sur les 101 identifiés, 10 sont extérieurs à gap mais du département.

- 1 – 93 trouvent le projet trop cher (certains le taxent de mégalo) par rapport à la taille et au budget et à la dette de la ville, aux nombres d'utilisateurs.
- 2 – 19 le trouvent non écologique et trop énergivore.
- 3 – 10 se plaignent de ne pas avoir été consultés dont 2 qui demandent un référendum.
- 4 – 5 pensent que c'est anormal que le montant prévu ait été dépassé.
- 5 – 5 soulignent que le projet est mal placé, 3 qu'il n'y a pas de parking.
- 6 – 2 notent : pas d'utilisation par mes proches ; 1 la nuisance sonore.

Beaucoup pensent qu'on pourrait faire autre chose avec cet argent.

- Pistes cyclables : 4
- Réaménagement piscine : 7
- Salle d'escalade : 1
- Jeux pour enfants : 1
- Médiathèque : 2
- Réhabilitation club et centre (?) : 1
- Prévention santé : 1
- Projets culturels : 1
- CMCL : 1
- Le social : 4
- Autres structures sportives : 3

- 12 trouvent intéressante l'idée d'un complexe piscine/patinoire.
- 13 parlent d'autres priorités sans les citer.



Vous avez reçu (ou vous allez recevoir) le dépliant de consultation sur le projet de réhabilitation de la patinoire

: n'oubliez pas de nous rapporter votre réponse à :

Échangeons le Monde, 17 rue Jean Eymard.

La pension du Content, 3 rue du Content.

Pour une Alternative citoyenne à Gauche : rue Pasteur prolongée, Maison de associations (BP).

LE FOYER BELLEVUE



Lors de la présentation du bilan du CCAS, Jean-Claude Eyraud se félicite du bon travail réalisé et de l'importance de ce secteur en cette période de crise. Il souligne qu'il a demandé que soit mis en place un groupe de travail sur l'avenir de Foyer Bellevue. Il ajoute qu'il faudrait élargir la réflexion sur les solutions alternatives pour les personnes âgées (au vu de l'augmentation constante du nombre de celles-ci).

Le maire l'attaque très violemment lui reprochant l'information qu'il a mise dans les boîtes aux lettres des résidents (voir le texte), qu'il qualifie de « bout de torchon », l'accusant de faire de la « démagogie politicienne », l'enjoignant de « laisser ces personnes âgées tranquilles » et de « ne pas les perturber alors qu'elles sont en fin de vie » ! Il affirme que tout ce qui a été dit est faux (alors que la fermeture du foyer est programmée en 2015). Donc à l'occasion des 100 ans de 4 résidents, il est allé les rassurer et leur dire que le maire est là pour les protéger...Et il termine en disant que la politique est quelque chose de noble...Quand on l'entend manier l'invective et l'injure au cours de cette séance (et des autres) on en doute...On en vient à se demander si le choix qui a été fait

par les habitants de Gap de permettre à cet homme de porter l'écharpe tricolore de maire, est le bon.

Rappelons les faits : Jean Claude Eyraud (qui a son père dans ce foyer) a été contacté courant août par des résidents, des parents de résidents et des membres du personnel tous inquiets suite à une information émanant de Madame DUSSERRE, vice présidente du CCAS (membre de la majorité municipale), au Conseil de la Vie Sociale de l'établissement (composé des représentants du personnel, des familles et des résidents) **le MARDI 6 JUILLET 2010** selon laquelle le foyer Bellevue ne serait plus aux normes EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes) et qu'un déplacement vers l'Adret était envisagé. Les personnes qui résident dans cet établissement occupent, soit des chambres de 20m², soit des petits appartements de 36 m² où ils vivent de façon plus ou moins autonome, accompagnés par du personnel spécialisé. **Ce sont des citoyens à part entière !** Ils ont du quitter leur logement parce qu'ils ne pouvaient plus y vivre seuls, mais ils ont des souhaits, des idées, des désirs sur leur vie dans ce foyer.

Jean-Claude Eyraud a mis dans les boîtes aux lettres la déclaration qu'il a faite au conseil d'administration du CCAS **le 6 SEPTEMBRE 2010 (soit 2 mois jour pour jour après l'information donnée par Madame Dusserre)**. Il y rappelle l'attachement des gapençais au Foyer Bellevue, le bien être des

personnes hébergées dans un lieu familial et convivial, au prix de journées assez souple et accessible au plus grand nombre.

En tant que parent, conseiller municipal, membre du CCAS il a demandé des explications et a souhaité être associé à l'étude de ce dossier avec des membres du conseil de la vie sociale du Foyer.



Cécile LEROUX

Les résidents, très contents d'être informés ont adressé au Maire, sous couvert de la Directrice du Foyer, une lettre pétition signée par 80 personnes. Ils ont par ailleurs mené une enquête à l'Adret et ont constaté que cette bâtisse était très ancienne, sans doute pas plus aux normes que le Foyer Bellevue et que les chambres étaient minuscules. Ils estiment être les premiers concernés et affirment leur volonté de rester à Bellevue où ils se sentent bien ! Enfin, ils remercient Jean-Claude Eyraud de les avoir informés et d'avoir développé des arguments avec lesquels ils sont entièrement d'accord (Voir la lettre jointe).

DECLARATION DE JEAN-CLAUDE EYRAUD

ADMINISTRATEUR DU CCAS, SUR L'AVENIR DU FOYER BELLEVUE
(CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA VILLE DE GAP SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2010)

Le Foyer Bellevue est un établissement qui jouit depuis son ouverture d'une réputation quasi mythique au sein du département et de la population gapençaise. La longueur permanente de sa liste d'attente ne peut que l'attester.

Sa situation avec vue et soleil, ses jardins d'hiver et d'été récents, l'entretien permanent de ses locaux, la possibilité de personnalisation des logements, ses prix de journée modulables et relativement raisonnables en font un lieu de vie familial très convivial, apprécié tant par les résidents que leurs familles.

L'annonce de sa fermeture à échéance 2015, pour des raisons restées jusqu'à présent extrêmement floues, a provoqué stupeur, incompréhension et colère chez bon nombre de Résidents, familles et chez l'ensemble du personnel.

N'y a-t-il pas incohérence entre les formations répétées du personnel sur « la maltraitance des personnes âgées » et cette décision abrupte qui obligera les plus valides à quitter leur lieu de vie, à faire une croix sur la souplesse du Foyer et à liquider leurs meubles pour intégrer une chambre dépersonnalisée qui leur coûtera sans doute plus cher ? Une réflexion de fond s'impose.



Jean-Claude EYRAUD

Vendredi 8 oct. 2010

Madame la Directrice

Nous, Résidents du Foyer Bellevue avons pris connaissance du projet de fermeture de cet établissement. Tous remercions Monsieur Jean-Claude Eyraud de nous avoir communiqué personnellement l'information.

Nous sommes en total accord sur les souhaits exprimés dans cette déclaration.

Nos souhaits à nous, Résidents c'est à dire Nous, les premiers concernés sont : 1°) nous "voulons" rester ici. Les décideurs sont-ils conscients de ce que vit profondément une personne âgée lorsqu'elle fait le choix de quitter son chez soi pour entrer dans une structure telle qu'un "Foyer". Le Foyer suppose, du moins nous le comprenons ainsi, la possibilité de personnaliser notre espace.

2°) Il a été question que nous soyons déménagés vers la "maison de retraite" de Gap (Adret). Quelle est donc la date de la construction de cette maison ? Est-elle aux normes ? Quelle est la surface des "chambres" très petite ! Quelle sera l'organisation étant donné actuellement les échanges à tout niveau qui existent entre les 2 maisons. Voilà de multiples questions à considérer.

3°) Si les frais de rénovation ici sont plus onéreux que de construire un nouvel établissement - alors très vite - il faut construire mais de grâce, Buisson - nous au plus près de l'EMPHAD St-Mons. A tout point de vue, cela est réaliste.

Voilà, Madame la Directrice, quelques aperçus de nos convictions. Nous vous remercions de prendre cette lettre en considération.

Joseph Eyraud, N. Garret, M. Bernaudon, M. Jaurin, M. Bernard, M. Hagege

En tant que Conseiller Municipal de la Ville, Administrateur du CCAS et parent proche d'un Résident, je souhaite :

1° - avoir la liste exhaustive des normes et raisons précises qui motivent une telle décision.

2° - être associé de très près à l'étude de ce dossier.

Madame COLEGNO, messieurs PIOT Jean-Louis et EYRAUD Michel, membres du Conseil de la Vie Sociale du Foyer Bellevue partagent mon avis et se joignent à moi dans cette démarche.

